



16 rue du Général Leclerc,
77138 LUZANCY
Tél. : 01 60 23 61 55
maisonenfants@mecs-luzancy.fr

Parcours d'intégration

Le souci permanent du bien-être au travail relève de la responsabilité de l'ensemble des acteurs au sein des organisations de travail. Les premiers garants de ce bien-être restent toutefois les membres de l'équipe de direction, qui se doivent d'accueillir, accompagner, et assurer une formation continue aux collaborateurs qui œuvrent à leurs côtés.

Ainsi pour répondre à cette obligation, posée au travers du plan d'Egalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes, ou faisant parti d'un des critères posés par l'HAS dans le cadre de l'évaluation de la qualité des ESMS, l'équipe de direction de la MECS a pensé l'accueil de tout nouvel agent au travers d'un « parcours d'intégration ».

A cet effet, ce « parcours d'intégration » a été rédigé en 2024 pour assurer un accueil qualitatif, une intégration facilitée, et ainsi permettre au professionnel d'appréhender une prise de poste individualisée au plus près de ses besoins.

Aussi, ce parcours d'intégration doit être obligatoirement accompagné d'un « planning d'intégration », déclinant l'opérationnalité du parcours d'intégration.

Ce planning sera élaboré par le N+1 en amont de la prise de poste du professionnel et soumis à la direction pour validation. Cette transmission pour validation déclenchera alors la date de prise d'effet du professionnel.

Enfin, ce parcours se veut commun à tout nouveau professionnel. Toutefois, il doit être ajusté et adapté à chaque agent selon son service de rattachement, son rythme et ses besoins qui lui sont propres. Aussi, les agents des services administratifs, techniques, et généraux ne seront pas concernés par l'entièreté des items suivants « Découverte du service », « formations » et « rencontres partenariales ». Il sera nécessaire que le N+1 adapte, en supprimant le cas échéant, les temps inutiles à l'exercice des fonctions du professionnel.

L'enjeu de ce parcours d'intégration est réel. Il viendra renforcer des valeurs essentielles portées par l'établissement et viendra de toute évidence renforcer la qualité des prises en charge du public accueilli.

Elodie DENIS
Directrice

LE PARCOURS

ACCUEIL :

1^{er} jour

- * SERVICE RH : (formalités administratives, présentation et remise des livrets, clés, badge, documents).
- * REFERENT EGALITE PROFESSIONNELLE F/H : Entretien individuel
- * LE N+1 : Entretien individuel pour une présentation du parcours d'intégration et remise du planning d'intégration / Présentation du rôle et des missions du référent de terrain / Visite du site.

DECOUVERTE DE L'INSTITUTION

1^{ère} semaine :

- * EQUIPE DE DIRECTION : Entretiens individuels avec : la directrice, l'AAH et les CSE
- * VISITE DE L'ENSEMBLE DES SITES : Annexes (SAAJM – Espaces familles) et, pour les services éducatifs, les services de droit commun (mairie – gendarmerie – écoles/collèges/lycées – ASLPT etc.).
- * POUR LE PERSONNEL EDUCATIF : Participation à chaque réunion de service des services éducatifs.

DECOUVERTE DU SERVICE D'AFFECTATION ET DU PUBLIC ACCUEILLI

1^{ère} quinzaine :

- * TEMPS DE TRAVAIL AMENAGE : Prise de poste « en triplure » pour l'internat, « en doublure » pour les autres services, pour une découverte du fonctionnement du service et des enfants.
- * ACCOMPAGNEMENT PAR LE REFERENT DE TERRAIN : Participation à une synthèse, une audience, rédaction d'un écrit, réalisation d'appels téléphoniques etc.
- * ENTRETIEN AVEC LE N+1 NON HIERARCHIQUE : Point « bilan » à l'issue des 15 jours

FORMATIONS

1^{er} trimestre :

- * FORMATIONS EN INTRA ASSUREE PAR LES CSE :
Réglementation PE / Autorité Parentale / Schéma départemental de la Protection de l'Enfance.
- * FORMATIONS EN INTRA ASSUREES PAR LES PSYCHOLOGUES :
Enjeux du placement / Besoins de l'enfant et de l'adolescent / Posture éducative.
- * Inscriptions systématiques des nouveaux agents sur les formations prévues au plan de l'année N.
- * CSE et REFERENT DE TERRAIN : Entretien pour une évaluation du parcours d'intégration à l'issue du 1^{er} trimestre.
- * PSYCHOLOGUES : Entretien permettant d'aborder les ressentis, le vécu depuis la prise de poste et les projections.

RENCONTRES PARTENARIALES

Durant l'ensemble du parcours :

- * CSE : Organisation d'une journée d'immersion au sein d'un SASE et du SDAUE.

LE PLANNING

Date	Heures	Nature	Lieux
ACCUEIL			
Rencontre avec le personnel administratif/contexte professionnel			
		Rencontre service RH / direction	
		Rencontre référents égalité professionnelle	
DECOUVERTE DE L'INSTITUTION			
Rencontres avec les cheffes de services éducatifs			
Rencontres avec les équipes/visite des services			
		Réunion Internat filles	
		Réunion SAAJM	
		Réunion Internat garçons	
		Réunion Internat Petits	
		Réunion équipe PF	
		Espace familles	
		Bilan mi-parcours d'intégration	
FORMATIONS/SENSIBILISATION			
		Présentation générale de la Protection de l'enfance – présentation CSE	
		Présentation de la dimension psychologique de l'enfant placé – présentation psychologues	
		Sensibilisation au SSI	
		Inscription prioritaire aux formations en intra	
DECOUVERTE DU SERVICE D'AFFECTATION			
		Prise de connaissances – veille sociale :	
		Entretien avec binôme	
		Temps de travail avec	
RENCONTRES PARTENARIALES			
		Immersion	

